

CONTENU DE LA FORMATION :

Module 1: Documents administratifs

Module 2: Commissions de sécurité

Module 3: Réglementation

- Réglementation de sécurité dans les ERP et les IGH
- Rappels des textes concernant les moyens de secours et Code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, Code de l'urbanisme, Code de la construction et de l'habitation
- Code de l'environnement

Module 4: Notions de droit civil et pénal

- la délégation de pouvoir et la délégation de signature, la responsabilité civile et responsabilité pénale, le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Module 5: Fonction maintenance

- contextes d'obligations réglementaires, aspects juridiques, différents types de contrats, normalisation

Module 6: Étude de cas :

- Rappel de la méthode, lecture de plan

Module 7: Accessibilité des personnes handicapées

Module 8: Analyse des risques

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Rappels concernant le document unique, le plan de prévention

Module 9: Moyens de secours

Module 10: Organisation d'un service de sécurité incendie

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 5 jours (35h)

Prérequis :

- Titulaire du diplôme SSIAP 3 en cours de validité
- Titulaire du PSC 1, PSE 1 ou du SST en cours de validité. Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les 2 ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme

Public Concerné : *Chef d'équipe des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur*

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 15 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Remise à niveau du chef de sécurité incendie
- ✓ Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- ✓ Manager l'équipe de sécurité
- ✓ Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles
- ✓ Analyser un projet de construction

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés participatifs et mises en situation par le biais d'étude de cas et d'immersion professionnelle.
- ✓ SSI pédagogique complet, machine à fumées, extincteurs, ordinateur portable, RIA alimenté en eau, tablettes informatiques pour recherche internet lors d'études de cas

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

Attestation : Attestation de certification remise à niveau SSIAP3

Un maintien des compétences de 21 heures est conseillé tous les 3 ans.